

## Revendications NAO du 8 juillet 2020



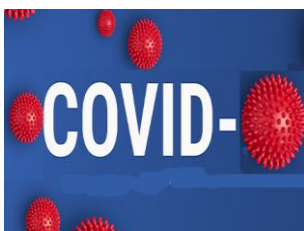
**AG :** nous souhaitons le maintien du pouvoir d'achat pour l'ensemble des salariés d'ALLGAIER France afin de compenser la perte liée à l'inflation de 2019 et à la crise de la Covid 19. *Pour cette raison, nous demandons une augmentation de **25 € brut par mois** pour l'ensemble des salariés.*



**RTT :** la direction impose régulièrement la prise de congés payés pour des ponts, la journée de solidarité, les fermetures d'été ou d'hiver. Afin de compenser le manque de jours de congés payés, nous demandons que *les salariés puissent joindre la prise d'un jour de RTT avec celle d'un jour de congés.*



**RC :** notre accord d'entreprise 16 avril 2015 limite les repos compensateurs à 20 heures. La direction a autorisé à plusieurs reprises les salariés à dépasser ce plafond, s'opposant frontalement à notre accord d'entreprise. *Nous souhaitons que ce plafond soit réévalué à **35 h.***



**Prime du pouvoir d'achat (PEPA) :** malgré un CA record en 2019, les salariés ne pourront prétendre ni à un intéressement, ni à une participation aux bénéfices. Idem pour 2020 !

Durant la période de confinement, nos clients ont été livrés.

*Nous revendiquons une prime exceptionnelle de **200 €** pour l'ensemble des salariés (prime défiscalisée dont la limite de versement est fixée au 31 août 2020)*

**L'équipe CFDT ALLGAIER France**